

Le Comité Départemental de la section de l'Aisne du Syndicat FO-DGFIP, réuni le 18 octobre à Laon se félicite de la mobilisation des salariés et des retraités du 21 septembre pour la défense de nos retraites à l'appel de Force Ouvrière.

Le projet de réforme de retraite dite « *universelle par points* », présenté par le Premier Ministre le 12 septembre devant le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), conduit en fait à un régime unique entre les mains de l'Etat, évinçant le contrepois exercé par les syndicats et la négociation collective.

Il n'y aurait plus aucune garantie sur le montant des pensions qui dépendraient de la valeur dite « *de service* » ou « *de liquidation* » des points achetés, décidée de façon unilatérale par le gouvernement en fonction de critères budgétaires.

L'objectif annoncé étant de limiter les dépenses de retraites à 14% du PIB, sachant que le nombre de retraités va augmenter de 3 à 4 millions d'ici 2025, il en résultera inévitablement une baisse généralisée des pensions (de 20 à 40% ).

Dans cette situation et informé de l'appel à la grève illimitée des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour le rejet du projet de réforme de retraite du gouvernement, le Comité Départemental soutient cette mobilisation pour que le gouvernement entende le refus de sa réforme et retire son projet.

Le Comité Départemental rejoint la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière et rappelle avec elle que la grève demeure toujours le seul moyen d'expression du rapport de force des salariés par l'arrêt total de l'économie quand leurs revendications restent lettre morte.

En conséquence, le Comité Départemental appelle l'ensemble des agents de la DGFIP à tout mettre en œuvre pour assurer la réussite de l'appel à la **grève illimitée à compter du 5 décembre 2019** pour obtenir :

- **LE MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES DE RETRAITE EXISTANTS ;**
- **LE RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE SUR LES RETRAITES ;**
- **UN DÉPART À LA RETRAITE À 60 ANS AVEC UN TAUX DE REMPLACEMENT DE 75% !**

Laon, le 18 octobre 2019.